

DROITS ET LIBERTÉS FACE A L'INFORMATISATION DE LA SOCIÉTÉ
DELIS
Santé Mentale Rhône Alpes

ARGUMENTAIRE EN VUE D'UNE JOURNÉE
SUR LE FICHAGE EN PSYCHIATRIE A LYON LE 29 MAI 2010

Dans notre société les fichiers et leurs « croisements » ne cessent de proliférer, sous prétexte de « sécurité » individuelle et collective, au mépris du respect des libertés individuelles et du droit à la vie privée. Dans ce contexte, le recueil des données de santé (recueil de l'information médicale, dossiers médicaux et futur DMP- dossier médical personnel-, « identito-vigilance ») ne peut plus être considéré comme une pratique purement technique et neutre, au bénéfice du suivi des patients et du calcul des tarifications des prestations de soins.

En psychiatrie tout particulièrement, ce recueil nominatif concerne des données sensibles (diagnostics, modalités d'hospitalisation...), qui s'accumulent dans les établissements de santé et les départements d'information médicale.

Beaucoup de soignants s'inquiètent de ce recueil obligatoire qu'ils doivent effectuer maintenant depuis 2007 sur tout le territoire pour chaque personne, enfant ou adulte, consultant en psychiatrie : pourquoi comme citoyen, participer à cette vaste entreprise de fichage, qui de plus altère et attaque notre travail relationnel (l'autre devient objet à identifier et étiqueter d'emblée dans un modèle réducteur, qui ne tient aucun compte de l'intersubjectivité) ?

Les autorités refusent jusqu'à présent de considérer cela comme un problème, malgré les positions du CCNE, les déboires du DMP, les alertes de la Cour de comptes sur le système d'information hospitalier... et toute la mobilisation contre les fichiers, Base-élève et Edvige en tête.

Que pouvons-nous faire ? Quels moyens d'action sont possibles et quelles sont leurs conséquences (refuser de « coder » par exemple) ? Pouvons-nous mobiliser les professionnels, les usagers et leurs associations ?

DISCUTONS-EN ENSEMBLE LE SAMEDI 29 MAI 2010 A LYON (Bourse du travail, à confirmer)

Lors d'une journée d'information et de réflexion, organisée à l'initiative de l'association DELIS SANTE MENTALE RHONE-ALPES, pour réunir tous les groupes, personnes, associations, syndicats... sensibilisés à ces questions

Faites circuler cette invitation et faites-nous savoir (delis.smra@laposte.net) si vous comptez venir, et l'état de vos réflexions et interrogations, avant le 6 mars 2010.

En mars, en fonction des réponses, le programme de la journée sera diffusé.

5 Février 2010

L'association DELIS Santé Mentale Rhône Alpes est une association de professionnels (toutes professions) qui informe, réfléchit et initie des actions face à l'informatisation en santé mentale. Elle est membre du collectif national DELIS (Droits Et Libertés face à L'Informatisation de la Société), notamment du groupe santé de DELIS.

Contacts DELIS Santé Mentale Rhône Alpes:

Pour l'Isère: tél. 04.76.54.15.89 (Odile Morvan). Pour le Nord Isère : tel. 04. 79. 34. 14. 54. (Claire Gekiere).

Pour l'Ain: tél : 04. 50. 56. 05. 06. (Joël Canoni). Pour la Savoie : tél. 04.79.68.89.11 (Pierre Damesin).

Pour la Haute-Savoie : tél.04.50.68.43.80 (Christine Margolliet).

Pour la Loire: tél. 06.81.65.51.92 (Patrice Rondelet).

Courrier à adresser: DELIS Santé Mentale, Odile Gormally. 713 route de Bonnefamille. 38090 Roche.

